

RÉPONSE
A UN LIBELLE

INTITULÉ

« L'ARTICLE CÆLATURA
DU DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES
ET ROMAINES, SIGNÉ PAR M. E. SAGLIO »

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
—
1879

Bibliothèque Maison de l'Orient



151033

On me communique une brochure injurieuse et diffamatoire écrite par M. Émile Soldi, sculpteur et graveur en médailles, à l'occasion de l'article *Cœlatura* qui a paru dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, dont j'ai l'honneur de diriger la publication.

Je me devrais peut-être de laisser passer ce pamphlet en silence : c'est l'opinion de plusieurs de mes amis ; mais je crois qu'il est nécessaire de rétablir la vérité des faits.

En 1876, M. Soldi, que je ne connaissais pas encore, vint me voir plusieurs fois au musée du Louvre ; il m'invita à assister aux réunions d'une société où il se proposait de faire des lectures. Je ne pus accepter ; mais la conversation de M. Soldi, le goût qu'il manifestait pour les études archéologiques, me firent illusion, et je me persuadai qu'il pourrait me donner un utile concours pour la rédaction d'un article sur la *Cœlatura* antique, auquel les études dont il me parlait et les travaux de son art semblaient l'avoir préparé. Homme du métier, il devait joindre ses connaissances spéciales et techniques aux renseignements fournis par les livres que je comptais mettre entre ses mains.

Je lui remis, en effet, dès qu'il eut consenti, les ouvrages dont voici les titres, avec l'indication des endroits où il trouverait ce qui appartient au sujet :

Heyne, *Antiquarische Aufsätze*;

Ottfried Müller, *Handbuch der Archäologie der Kunst*,

Marquardt, *Römische Privatalterthümer*;

Semper, *der Stil in den technischen und tektonischen Künsten*;

Riedenauer, *Handwerk in den homerischen Zeiten*;

Brunn, *Geschichte der griechischen Künstler*;

Michaëlis, *die Corsinische Silbergefäß*;

Wieseler, *der Hildesheimer Silberfund*;

De Linas, *Origines de l'orfèvrerie cloisonnée* (ouvrage alors inédit, dont l'auteur avait eu la bonté de me communiquer les feuilles se rapportant à l'antiquité).

C'étaient les livres que je possédais : ils contiennent, aux pages que j'indiquais, toute la bibliographie de la matière, les textes importants, la discussion des termes propres et des passages litigieux. Je signalai d'autres ouvrages qu'il était nécessaire de consulter, tels que le *Jupiter Olympien* de Quatremère de Quincy, les *Annales* et les *Monuments de l'Institut de correspondance archéologique*, les grands recueils à planches d'Arneth (Objets d'or et d'argent du musée de Vienne), du musée Grégorien, des Antiquités du musée de l'Ermitage, les Comptes rendus de la commission archéologique de Saint-Petersbourg, etc. ; j'en montrai plusieurs à M. Soldi : ils étaient, je dois le dire, nouveaux pour lui, et je désignai dès lors quelques unes des figures qui pourraient être dessinées d'après les gravures ou d'après les objets pris dans les collections. Il n'a choisi aucun modèle.

Deux mois après environ, M. Soldi m'apporta un premier travail, qu'il présenta comme une ébauche ; il ne voulut pas me le laisser, mais seulement m'en donner lecture ; je l'écou-

taï, je l'encourageai, et il remporta son manuscrit. Quand il me le rendit, et que je pus comprendre ce qu'il y avait dans ces pages mieux que par une audition rapide, c'est avec une sorte de stupeur que j'y découvris partout les preuves d'une inaptitude et d'une légèreté désespérantes.

M. Soldi avait regardé les livres qu'il avait eus à sa disposition ; car il les citait, en estropiant plus d'une fois les noms, il est vrai, et en mettant l'un à la place de l'autre ; mais ce qu'il y prenait, l'avait-il au moins vraiment lu ? Je ne me demandai pas s'il avait cherché lui-même dans les auteurs anciens les passages dont il se servait : ses renvois étaient inexacts, et à la manière dont il copiait les titres dans les ouvrages où il les rencontrait, on pouvait juger déjà combien toutes ces choses lui étaient étrangères. Mais que penser quand, dans son texte même, où les noms étaient en toutes lettres et où il était impossible de voir une mauvaise transcription de notes, je rencontrai celui d'*Eschille* (pour Eschyle), celui d'*Aristotèles* plusieurs fois répété et dans lequel il n'avait pas reconnu Aristote ; *Illiade* partout écrit pour l'Iliade, dont il citait, quand il les citait, car ces chiffres étaient laissés le plus souvent en blanc, non le vers, mais la *page*.

On trouvera plus étrange encore la citation d'un poème, qui n'a jamais existé, l'*Epithetis* d'Hésiode¹ et de la *Satyre* (il s'agit du *Satyricon*) de Pétrone. Delias de Phrygie, à qui Théophraste attribuait, au dire de Pline, l'invention de la fonte du bronze devient pour lui Dédale ; Laerkès, l'orfèvre employé par Nestor devient *Laodicée*.

¹ « Hésiode mentionne le fer trempé dans son *Epithetis* et parle de différentes espèces de *Kianos*. Aristotélès s'occupe de sa préparation. »

Les Troyennes déposent un voile sur les genoux de Minerve
prédatrice (?)

Qui croira qu'un homme si peu que ce soit versé dans l'étude de l'antiquité ait pu écrire que Sparte ne connaissait pas l'usage du bouclier ? mais la phrase mérite d'être reproduite textuellement : Sparte « *ne connaissait pas l'usage du bouclier, dont la Béotie disputait aussi l'invention, due suivant ses traditions à Chalkos (le forgeron) fils du roi Adamas (au lieu d'Athamas)* ».

M. Soldi emprunte une phrase à un écrivain allemand et il prend le mot « *Manches* » (qui veut dire maint, beaucoup) pour un nom d'homme¹, et gravement il rapproche l'opinion de *Manches* de celles qu'on trouve dans *Varro* et dans les *Scholies de Dionys*, inconnues de tous les érudits.

Les essais de traduction de M. Soldi n'ont pas été heureux. Voici comme échantillon le commencement et la fin de la description, traduite de Gerhard, d'une coupe du musée de Berlin, où est représenté l'atelier d'un fondeur que je lui avais fait voir.

« Nous avons devant les yeux un atelier de fonte d'airain (minerai). Des marteaux et scies, des pieds fermés (?), des tablettes suspendues à des cornes de bœuf et ornés de feuillages, qui sont peut-être des modèles (?); témoignent du local d'un sculpteur ingénieux et un fourneau vivement chauffé nous fait comprendre que l'image en terre, matière de Prométhée, est près d'être exécutée, etc.... »

On peut aussi distinguer deux par deux, les autres personnages de l'atelier. Sans vouloir déposséder ces deux figures en manteaux de leur atelier, il paraît qu'on a voulu indiquer leur valeur dans la place gymnastique. Cela résulte du nombre de leur costume et du nombre double de leurs ustensiles, en partie aussi de l'usage des bains par rapport à ces ustensiles, enfin des applaudissements palestrieux qui ont été si richement prodigués à cette coupe, comme à d'autres déjà mentionnées. »

¹ « *Manches* fait supposer que Myrmikidès, ce qui signifie sculpteur de fourmis (?), n'était qu'un surnom. »

Le texte allemand serait ici bien nécessaire pour comprendre la traduction.

Voici maintenant des phrases où M. Soldi emploie et définit les termes qu'il devrait le mieux connaître.

Notre avis est que ce mot (*calafura*) répond entièrement au *Toreuma*, *Τορευμα* (*sic*), des Grecs.

« ... Les Grecs nommaient l'art de monter les pierres précieuses *λεθοχόλλησις* (il veut dire *λιθοκόλλησις*), littéralement, disposition (?) des pierres. »

« ... Chaque forme du travail portait un nom spécial; le système le plus ancien consistant à plaquer une mince feuille d'or sur du bois et à la fixer avec des clous s'appelait *empaestik*. Cette plaque contenant huit reliefs repoussés s'appelait *sphyrelator* (*sic*)...

L'électrum était un amalgame phénicien...

L'inscription taillée en ivoire ou en or appliqué, c'était l'*incrustatio*...

C'était surtout l'incrustation qui était en faveur. Cet art consistait à orner des colonnes (?) d'argent de lettres d'or ou d'ornements de bronze incrustés dans l'argent ou d'argent dans l'or. Mackart (lisez Marquardt) spécialise le travail découpé du percé (*opus interrasile*), dont les *cistæ* Castellani où les figures sont découpées dans le revêtement d'argent, de sorte à faire voir le bois au-dessous, nous donnent une idée.

Je dus conclure que M. Soldi ne savait ni le sens propre ni l'orthographe des mots dont la détermination faisait précisément le fond du sujet qu'il s'était chargé de traiter; quant à l'histoire de l'art, je dirai seulement qu'il attribue à l'orfèvre Mentor les statues du Jupiter Capitolin et de la Diane d'Éphèse.

Suppléait-il au moins à l'érudition qui lui manquait par la connaissance de la technique ancienne, que j'attendais particulièrement de lui? Mais non : ce sont les outils et les procédés modernes qu'il décrit sans cesse, au lieu de tirer des

auteurs ou de la représentation des objets la preuve de ce qui se faisait de semblable dans l'antiquité.

Ma confusion fut extrême. Qu'allais-je faire ? La publication du 5^e fascicule du Dictionnaire avait déjà subi le plus fâcheux retard. M. Soldi m'eût bien soulagé et il m'eût épargné beaucoup de temps, s'il m'avait offert à ce moment de me dessaisir, comme il le dit, de son travail ! Mais ce n'est pas ainsi qu'il l'entendait : reprendre son manuscrit, il ne le proposa jamais ; ce qu'il voulait, il l'explique aujourd'hui lui-même, et un jour il me le dit franchement : je devais lui renvoyer l'article avec mes observations en marge et les dessins des objets que j'aurais choisis et dont il s'attribue aujourd'hui le choix ; et, sans doute après une rédaction nouvelle, le corriger et le remanier encore. Je n'avais plus de temps à perdre. Je préparais un nouvel article, que je ne voulais pas désespérer encore de raccorder en quelques parties avec celui de M. Soldi. J'aurais volontiers profité de notes dont il m'annonçait l'envoi. C'est alors que je lui adressai la lettre du 18 décembre 1876, qu'il reproduit dans son factum, et qui prend telle qu'il la présente une toute autre signification.

Je ne peux pas, lui disais-je, vous rendre votre manuscrit. Il est trop tard. J'en suis trop occupé pour pouvoir m'en dessaisir à présent. C'est le seul article qui manque encore pour pouvoir terminer le 5^e fascicule du *Dictionnaire*. Je vous avoue que je ne me doutais pas, après la lecture que vous m'en aviez faite, du travail qu'il me laissait à faire. Je suis loin d'être au bout. Cependant on me presse et il faut finir bientôt. Si vous avez quelques renseignements nouveaux, comme vous me l'annoncez, soyez assez bon pour me les communiquer le plus tôt possible.

J'étais loin, en effet, d'être au bout. Plus j'avancais dans mon travail et plus clairement je voyais l'impossibilité de conserver

celui de M. Soldi. Pendant plusieurs mois ce fut ma principale et presque constante occupation. Cet article forme à peu près quatre feuilles du Dictionnaire (soixante-deux colonnes); j'aurais souhaité qu'il fût plus court; celui de M. Soldi, d'après le compte fait à l'imprimerie, aurait rempli une feuille et demie. Voilà pour la quantité; quant à la qualité et aux ressemblances que M. Soldi aperçoit et signale entre l'un et l'autre, j'en fais juges ceux qui ont lu mon article et qui voudront bien le comparer avec celui de M. Soldi. Il en annonce la publication, *qui doit être littéralement conforme à son manuscrit*, pour le milieu de mai prochain : je voudrais qu'il la fit un peu moins attendre.

Mais quels sont donc, s'il ne s'agissait pas pour moi de « la perfection du Dictionnaire », les intérêts que je pouvais avoir en vue et que M. Soldi « ne veut pas apprécier ». Je le prie de les apprécier, au contraire. Peut-être n'est-il pas le meilleur juge de ce qu'il faut mettre à une œuvre d'efforts, de patience et de temps, quand on veut être exact, ne parler que de ce que l'on connaît, en s'appuyant sur des faits certains et sur des textes vérifiés; mais je m'adresse à ceux qui le savent. J'ai donné mon temps et ma peine, j'ai retardé la publication du Dictionnaire, à qui l'on n'a reproché jusqu'à présent que son trop de lenteur à paraître, pour quel profit? J'ai le droit et je suis dans la nécessité de le dire : quand j'ai pris la direction du Dictionnaire, je me suis engagé à réviser, compléter, refaire au besoin les articles, mais afin de n'être jamais soupçonné de vues intéressées quand j'aurais à substituer mon travail à celui des autres, j'ai stipulé, et j'ai toujours maintenu cette clause expressément, que je ne recevrais de rémunération pour aucun article, même signé de mon nom. Si ce n'est donc

pour le gain, serait-ce pour ravir à M. Soldi le mérite de son œuvre, que j'aurais recherché, puis renié sa collaboration ? Oui, c'est bien là sa pensée : j'ai voulu me parer des plumes du paon. Eh bien, je m'en rapporte au témoignage de mes véritables collaborateurs : ils diront si je suis atteint de cette vanité maladive qui ne supporte pas l'idée d'avoir fait un travail anonyme ; ils savent si je fais bon marché pour mon compte de ces questions de signature.

Je reprends l'exposé des faits. Quand eut paru le 5^e fascicule, qui contient les deux tiers de l'article *Cælatura*, M. Soldi ne vint pas tout d'abord au Louvre, comme il le raconte, pour m'exprimer son mécontentement : c'est à d'autres qu'il en parla, et en termes dont ils s'offensèrent pour moi ; ils crurent devoir m'avertir. J'adressai à M. Soldi la lettre suivante :

Palais du Louvre, 15 mai 1877.

Monsieur,

Vous avez dû recevoir le cinquième fascicule du Dictionnaire, que j'ai eu soin de vous faire envoyer. Je n'ai pas manqué, aussitôt qu'il a été publié, de parler à mes éditeurs du règlement de compte dont je les avais déjà entretenus, et je leur ai remis votre manuscrit, afin qu'ils fussent à même d'estimer l'indemnité qui pouvait vous être due. Ils ont pensé, bien qu'il n'eût pas été fait usage de votre travail, que vous aviez droit à la moitié du prix qui vous eût été payé si l'article avait été imprimé, soit 150 francs pour une feuille et demie, d'après le calcul fait à l'imprimerie. J'ai fait comprendre dans le total les notes et extraits que vous m'avez fait parvenir après coup, ainsi que la liste des artistes ¹, que je ne comptais pas, dans tous les cas, insérer, comme j'ai eu l'honneur de vous en prévenir. Je vous adresse ci-joint le bon de 150 francs, que vous pourrez faire toucher quand il vous plaira à la librairie Hachette.

1. C'est la longue nomenclature qui se trouve dans l'ouvrage de Brunn, *Geschichte der griechischen Künstler.*]

Ce point réglé, en ce qui me concerne, il y en a un autre dont vous devez bien penser que je vais vous parler : car vous en avez vous-même parlé à trop de monde pour qu'il me soit possible de garder le silence.

Il n'a pas tenu à moi, Monsieur, que nous ne restions dans les termes excellents où ont commencé nos relations. Je l'eusse désiré, et vous-même paraissiez le désirer encore la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, au moment même où je venais de vous annoncer que j'avais dû prendre le parti de refaire à nouveau l'article *Caelatura*. Vous m'avez alors demandé si vous ne recevriez pas d'indemnité, en ajoutant (ce sont vos propres expressions) qu'il était préférable « d'éviter les récriminations de part et d'autres » ; ce qui voulait dire sans doute que vous croyiez avoir quelques reproches à me faire et que vous pensiez aussi que je pouvais en avoir à vous adresser à part moi, quoique je vous les eusse épargnés.

Eh bien, je crois, en effet, que moi j'aurais pu me plaindre de l'embarras extrême où vous m'aviez mis, en me livrant, au moment où le fascicule aurait dû paraître, un article ébauché où il n'était réellement fait usage ni des textes anciens, ni des ouvrages modernes où vous auriez pu les trouver cités, étudiés et discutés et que j'avais mis dans vos mains. Je ne me suis pas plaint, et j'ai fait ce travail dont je n'avais pas compté me charger, surtout dans de pareilles conditions de temps et de préparation : aussi est-il loin de me satisfaire. Je n'ai rien dit, parce que je n'ai pas voulu mettre en doute que vous n'eussiez fait, après tout, de votre mieux et cherché à mettre à profit votre expérience et vos souvenirs. J'ai fait mieux : j'ai voulu trouver l'occasion de vous citer honorablement, soit en indiquant des opinions qui vous sont personnelles, soit en détachant de votre travail un passage comme celui qui se rapporte au filigrane ; et vous conviendrez qu'il eût été facile de le laisser de côté, car il n'y est question que de la pratique actuelle : c'est ailleurs que j'ai dû chercher tout ce qui touche aux pratiques et aux outils des anciens.

Ai-je récriminé alors ? Ai-je parlé à qui que ce soit de votre travail ? J'ai gardé la même discrétion que pour d'autres de mes collaborateurs, et j'ai essayé, comme pour quelques-uns de leurs articles, de reprendre le vôtre et de le remanier tout en y laissant votre nom. J'ai dû y renoncer trop tardivement. Qui de vous ou de moi peut se plaindre d'un tort ? J'ai pris beaucoup de peine pour un travail dont je ne tire aucun profit ; car (je vous l'ai dit) mes articles ne me sont pas payés. J'ai fait ce travail trop vite et à mon gré sans préparation suffisante ; j'ai dépensé beaucoup de temps alors que j'en manquais absolument, et quand j'avais un intérêt

majeur à ne pas retarder la publication du fascicule, réclamé tous les jours par des plaintes très vives adressées aux éditeurs.

Et c'est vous qui vous plaignez ! Non pas vis-à-vis de moi : après avoir exprimé, quand j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, le désir de rester dans une réserve qui m'avait, je l'avoue, touché, vous vous exprimez devant d'autres personnes en termes qui leur ont paru blessants, et elles ont cru qu'elles devaient me prévenir.

Je leur en sais gré ; car si vous ne parliez comme vous le faites que devant ceux qui me connaissent, cela serait pour moi de peu de conséquence ; mais je ne dois pas me faire l'illusion de croire que vous soyez avec d'autres plus retenu.

De quoi donc vous plaignez-vous ? De ce que je n'ai pas mis votre nom à un article où il n'y a rien de vous ? — ou de ce que je n'ai pas inséré tel quel celui que vous m'aviez remis ? En mettant à part l'intérêt du Dictionnaire et l'obligation que j'ai de réformer tout ce qui ne me paraît pas pouvoir y passer, je crois que je vous aurais fait beaucoup plus de tort en le laissant paraître. Cet article est et restera entre mes mains, et sans doute vos paroles me dégagent de la réserve que je m'en pose toujours : il me sera bien permis de le montrer ; au besoin, de le faire imprimer et d'en distribuer des épreuves à toutes les personnes qu'il vous semble bon d'entretenir de cette affaire. Je prendrai tout le monde pour juge.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

E. SAGLIO.

Cette lettre, communiquée à deux ou trois amis, était sous enveloppe, elle allait partir, quand M. Soldi entra dans mon cabinet ; il la lut devant moi. Il en parut ému, je l'étais aussi. L'entretien ne ressembla guère à ce qu'il est dans son récit, et je ne crois pas avoir eu longtemps ce jour-là « l'air si doux qui m'est habituel ». Il finit par me supplier de ne pas lui retirer toute part dans l'article *Cœlatura*, me laissant à trouver le moyen de le nommer à la fin de l'article ; une note, par exemple, pourrait servir à rappeler son nom. Je ne pus le promettre.

M. Soldi avait laissé dans mon cabinet le bon de 150 francs qui était joint à la lettre; je le lui fis porter avec une lettre qu'il a reproduite. Il me le renvoya. C'est alors que je reçus la visite de M. Soldi père, qui me fit impression, je l'avoue, par le ton de sa prière et la manière dont il me parla de son fils. Je compris que celui-ci s'était trop tôt fait honneur d'un travail auquel il devait renoncer. Il demanda à son tour que je voulusse bien rappeler le nom de M. Émile Soldi encore une fois à la fin de l'article; je l'expliquerais comme je l'entendrais, et son fils m'écrirait une lettre qui ne laisserait aucune prise aux interprétations qu'on pourrait tirer de cette condescendance.... Je dis *oui*. Aussitôt M. Soldi père me saisit la main, et me remercia avec effusion. Il affirme aujourd'hui que j'avais promis davantage, et (comme il connaît peu mes façons de parler et d'agir!) il ajoute que j'en avais donné et par deux fois ma parole d'honneur. Entre son affirmation et la mienne il faut qu'on choisisse.

Je reçus effectivement de M. Émile Soldi la lettre annoncée. La voici :

Paris, le 29 mai 1877.

Monsieur,

Mon père m'a appris qu'à la suite de la démarche qu'il a faite auprès de vous, vous consentez à ajouter mon nom au vôtre à la suite de l'article *Calatura*. Je vous en suis d'autant plus obligé, monsieur, que je reconnais que c'est vous qui avez de beaucoup la plus grande part dans ce travail: car vous n'avez pas seulement modifié mon manuscrit sous le rapport de la forme; mais vous l'avez considérablement augmenté par l'addition d'un nombre considérable d'excellentes observations et de citations, qui montrent une érudition à laquelle je suis loin de pouvoir prétendre. Votre obligeance, monsieur, me servira d'encouragement: je suis plus habitué à manier l'outil que la plume, et je puiserai dans les divers articles que

vous avez faits dans le *Dictionnaire des Antiquités* une instruction qui, j'en suis convaincu, me sera d'une grande utilité dans mes études archéologiques.

Veillez recevoir, monsieur, l'expression de ma plus vive et plus sincère reconnaissance, et croire à mes sentiments les plus dévoués.

ÉMILE SOLDI,

50, rue de Bruxelles.

Ce n'était pas tout à fait la lettre que j'attendais; car je n'avais pas demandé un certificat d'érudition, mais une explication qui me mit à l'abri désormais de toute insinuation calomnieuse; mais les termes en étaient convenables, et je ne pensais pas que l'on pût un jour équivoquer sur les premiers mots. Je m'en contentai donc et je fis la note qui m'avait été demandée; je la montrai au moment de l'impression à l'un des honorables éditeurs du *Dictionnaire*, qui n'y vit rien que de juste et de convenable pour celui dont le travail y était apprécié.

Je n'eus pas à attendre la publication du 6^e fascicule pour apprendre combien j'avais eu tort d'être confiant. On me donna avis que M. Soldi m'attaquait dans les termes les moins retenus. Dès que le fascicule eut paru, M. Soldi père m'adressa une lettre d'injures, à laquelle je répondis comme il suit :

A M. Soldi père, 50, rue de Bruxelles, Paris.

Paris, 25 janvier 1879.

Monsieur,

Je ne crois pas que le ton de votre lettre me dispense d'y faire une réponse. Je tâcherai de ne mettre dans ce que j'ai à vous dire ni injure ni irritation. Je peux laisser tomber l'injure, elle ne me fera pas de tort dans l'opinion de ceux qui me connaissent. Je ne comprends même pas l'irri-

tation. Je croyais avoir fait tout ce que vous me demandiez, ce que vous me demandiez alors non comme un droit, mais comme une grâce, en mettant à la fin de l'article *Cœlatura* une note (et c'est vous, Monsieur, qui m'aviez suggéré ce moyen) dans laquelle je plaçais le nom de M. Soldi à côté du mien, lui faisant sa part, en regrettant de n'avoir pu faire usage d'un travail préparé par lui, en insistant une fois de plus sur les indications que j'en avais à dessein tirées et déjà relevées dans les notes. Je disais la vérité et, à mon avis, avec une extrême bienveillance; et cependant je n'ai pas ignoré comment dans ce temps-là même j'étais traité par lui; j'en ai été averti par des personnes qui s'étonnaient de tant d'animosité; elles m'ont donné d'avance la mesure de ce que je devais attendre; mais en même temps celle du crédit que trouvaient vos accusations.

Hier, monsieur votre fils m'a fait réclamer, par une personne qu'il n'eût pas dû prendre pour intermédiaire, son manuscrit, et j'ai refusé de m'en dessaisir. Mais il doit être bien entendu que je n'ai aucunement l'intention de retenir ce manuscrit, ni de le garder caché; au contraire, je désirerais que tout le monde pût en prendre connaissance. Mais dans la disposition où je vous vois, ainsi que monsieur votre fils, vous trouverez bon qu'il ne sorte pas si facilement de mes mains et que je conserve un moyen de faire juger les faits avec plus de calme et d'impartialité. Que monsieur votre fils désigne un homme que je puisse accepter, avec tous les hommes compétents, comme le digne juge en pareille matière, je lui remettrai le manuscrit; il le lira, il le comparera avec l'article imprimé et il décidera. Dès que sa décision aura été constatée par un procès-verbal régulier, je n'aurai plus aucune objection contre la remise du manuscrit à monsieur votre fils.

Recevez, Monsieur, mes civilités.

E. SAGLIO.

Le lendemain je recevais la visite d'un huissier, qui venait réclamer le manuscrit de l'article *Cœlatura*. Je le refusai; mais on me demandait en même temps si l'on en pourrait prendre copie, et je dis que je ne m'y opposerais nullement, mais qu'il y aurait à examiner dans quelles conditions cette copie pourrait être prise. On peut voir de quelle façon cette réponse a été traduite à la dernière page du libelle de M. Soldi. On me

fit alors sommation de livrer l'article ou une copie certifiée conforme.

J'écrivis encore ce billet :

Paris, 24 janvier 1879.

Monsieur,

Malgré le petit exploit de ce matin, je ne veux retirer rien de ce que contenait la lettre adressée à monsieur votre père. Je n'ai aucun désir de garder votre manuscrit. Quant à une copie, vous n'avez pas besoin de sommation pour l'obtenir. Je crois que mon intérêt serait d'en multiplier les exemplaires, et je vous propose de le faire imprimer et tirer à tel nombre qu'il vous plaira. C'est le parti que j'aurais pris tout d'abord, si j'avais cru pouvoir le faire sans votre aveu.

Veuillez me dire si votre sentiment est sur ce point conforme au mien, et recevez mes civilités.

E. SAGLIO.

C'est là ce que M. Soldi appelle s'exécuter sans conditions.

Le billet comme la lettre qui précède sont restés sans réponse. La réponse a été la brochure violente et calomnieuse répandue contre moi.

Je ne dirai rien de plus, j'oppose à M. Soldi ma vie entière et mes travaux. Je souhaite qu'un peu de calme et de réflexion fasse naître dans sa conscience de justes regrets.

E. SAGLIO.